

Au sommaire de ce numéro

Qu'est-ce que la
coopérative scolaire
OCCE ?

Les supports OCCE

Page 2

Adhésion et assurances

Page 3

Les coordonnées de
l'OCCE

Les permanences du
bureau

Le conseil d'administra-
tion

Page 4

Formation des
mandataires

Page 5

Gobelets réutilisables
Coup de pouce - projets
coopératifs

Page 6

Matériel pédagogique
en prêt

Page 7

Projets 2026-2027

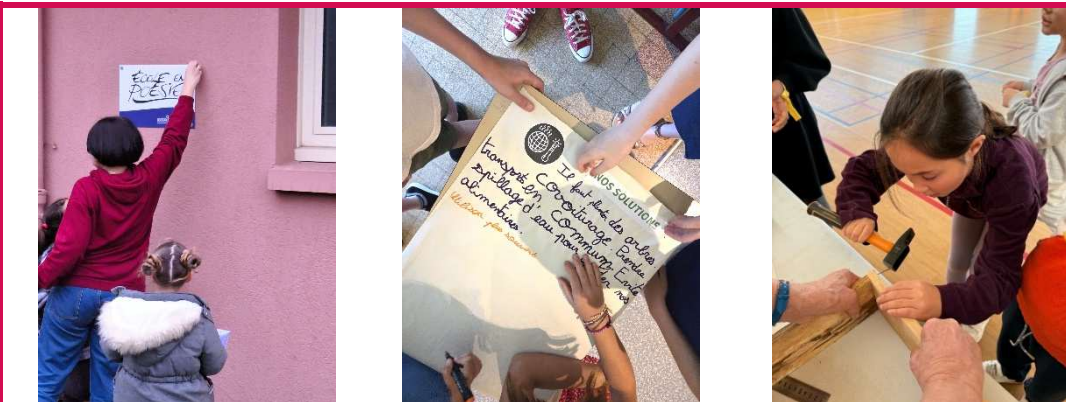
Page 8

Formations 2026-2027

Page 9

OCCE de l'Yonne
17 rue Bourneil
89000 AUXERRE

Tél : 03.86.52.63.55
Courriel : ad89@occe.coop
Site : ad89.occe.coop



Edito **Le mot du président,**

Quel été ! Avec une sécheresse et une canicule inédites qui ne vous ont peut-être pas permis de passer les vacances telles que vous les aviez préparées ou souhaitées, cette météo faisant suite à une fin juin également difficile à vivre dans des écoles insuffisamment isolées, à l'environnement trop bétonné ou goudronné. Les élèves seront-ils suffisamment reposés pour débiter une nouvelle année scolaire ?

Chacune et chacun d'entre vous va évidemment faire en sorte qu'elle commence dans les meilleures conditions possibles pour eux.

A l'OCCE, nous ferons également de notre mieux pour vous accompagner, une année encore, dans la vie de votre coopérative. Vous savez, maintenant, que votre association départementale n'est pas simplement présente pour vous aider à gérer votre coopérative sur les plans juridique et comptable mais que son ancrage dans le plan de formation départemental favorise la lisibilité et la diffusion de son message pédagogique.

Celui-ci se retrouve précisément décliné en diverses actions nationales, régionales et départementales, sur le site OCCE 89 que je vous invite à parcourir. Vous y trouverez toutes les ressources nécessaires pour faire de cette nouvelle année, une année coopérative ou encore plus coopérative pour votre classe.

L'animatrice départementale et la secrétaire administrative seront toujours à vos côtés pour favoriser votre ou vos projets coopératifs. Cette année, l'aide financière aux projets coopératifs dont vous êtes à l'origine sera reconduite ainsi que celle concernant Théa. Mieux encore : en raison de produits de mutualisation assez conséquents en 2025-2026, le conseil d'administration du 1/07 a décidé le remboursement des frais bancaires pour chaque coopérative scolaire, soit 15 € qui seront versés en septembre.

Plusieurs d'entre vous ont répondu à l'enquête de fin d'année sur des thématiques pouvant répondre à vos besoins en classe. Les collègues seront contacté(e)s très prochainement pour leur mise en œuvre.

A quelques heures de la rentrée, l'ensemble du conseil d'administration, l'animatrice et la secrétaire vous souhaitent donc de vivre des moments forts avec vos élèves au cours de cette nouvelle année scolaire.

Pour l'OCCE 89 son Président,
Patrice SONNET.

Qu'est-ce que la coopérative scolaire OCCE ?

À l'école, il existe une opportunité formidable pour enrichir le quotidien des élèves : la coopérative scolaire.

Mais savez-vous comment elle fonctionne et à quoi elle sert ?

La coopérative scolaire affiliée à l'OCCE, c'est bien plus qu'une simple caisse pour financer des sorties ! **Enseignantes, enseignants et élèves s'associent pour** faire vivre la coopération à l'école !

Quelles sont les missions principales de la coopérative scolaire ?

La coopérative scolaire OCCE a de multiples missions :

Elle participe à l'organisation de la vie de la classe et de l'école tout en permettant la mise en place de projets pédagogiques. Ces projets offrent aux élèves des expériences coopératives enrichissantes, qui développent des compétences essentielles pour leur parcours scolaire et citoyen.

La coopérative scolaire OCCE contribue également à améliorer le cadre de vie scolaire en créant du lien entre l'école et les familles, notamment à travers des événements impliquant parents, enseignantes, enseignants et élèves.

Enfin, les élèves sont assurés pour toutes les activités et déplacements organisés par la coopérative scolaire.

Comment la coopérative est-elle financée ?

Les ressources sont variées. Elles reposent sur la participation volontaire des familles, des subventions, des dons ainsi que le bénéfice généré par des actions collectives.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les activités de la coopérative sont **ouvertes à l'ensemble des élèves** dans une démarche de **solidarité**.

Comment la coopérative scolaire fonctionne ?

Elle est gérée par les enseignantes et enseignants avec les élèves. Dans une démarche participative des élèves, on parle alors de conseil de coopérative. Cela permet de développer les valeurs coopératives et d'encourager l'autonomie et la responsabilité des élèves.

Les supports OCCE



Une vidéo explicative : Qu'est-ce que la coopérative scolaire OCCE ?

Deux modèles d'affiches :

Affiche « parents » : dans cette école, votre enfant est membre de sa coopérative scolaire

Affiche « remerciement » : grâce à votre participation, la coopérative OCCE de votre école a financé...

Des **cartes de membre** actif version papier (quantité limitée), des cartes version numérique à imprimer et un **dossier pédagogique** « enseignants » qui présente une séance assez courte **clé en main** visant à faire entrer les élèves en tant que coopérateurs au sein de l'OCCE, acteurs et auteurs des projets à venir dans leur coopérative scolaire.

La lettre aux parents 2026 : la coopérative scolaire expliquée aux parents.

Un gabarit de **bulletin de participation** volontaire des familles.

Coopératives scolaires OCCE traditionnelles dans le premier et second degré

Soumises au respect de la circulaire de juillet 2008

Modalités de cotisation classique en fonction du nombre d'adhérents fixées en AG à 2,24 euros par élève et enseignant coopérateur

> Retourner la fiche d'adhésion avant le 30 novembre

L'assurance MAE-MAIF est obligatoire (0.26 € par coopérateur).

Le contrat couvre toutes les activités de la coopérative scolaire, les adhérents à l'OCCE (élèves, enseignants, bénévoles) et les biens. Remplir le tableau « Assurance des biens » si vous détenez du matériel acheté par la coopérative.

ATTENTION !

Le contrat ne prévoit pas d'intervenir pour les activités obligatoires et les récréations sur temps scolaire à l'école qui ne sont pas organisées par la coopérative mais il intervient pour toute sortie scolaire pour tous les participants : élèves (qu'ils aient ou non une assurance individuelle), enseignants, accompagnateurs bénévoles.

L'attestation d'assurance est fournie sur simple demande.

DANS LE SECOND DEGRÉ :

Une convention de partenariat doit être établie entre l'OCCE de l'Yonne et l'EPL

> Retourner la convention complétée et signée

Coopératives scolaires OCCE traditionnelles pour les structures

Soumises au respect de la circulaire de juillet 2008

Etablissements spécialisés, IME, ITP, ...regroupés sous le terme STRUCTURE

Modalités de cotisation classique en fonction du nombre d'adhérents fixées en AG à 2,24 euros par élève, enseignant et éducateur coopérateur

> Retourner la fiche d'adhésion avant le 30 novembre

L'assurance est AU CHOIX :

- soit souscrite par le contrat de l'établissement (qui doit couvrir les activités et les biens de la coopérative) > Fournir une attestation
- soit souscrite par l'OCCE à la MAE-MAIF (0.26 € par coopérateur). Le contrat couvre toutes les activités de la coopérative scolaire, les adhérents à l'OCCE (élèves, enseignants, bénévoles) et les biens. Remplir le tableau « Assurance des biens » si vous détenez du matériel acheté par la coopérative.

Une convention de partenariat doit être établie entre l'OCCE de l'Yonne et la **structure**

> Retourner la convention complétée et signée

Les coordonnées de l'OCCE

OCCE de l'Yonne
17 rue Bourneil
89000 AUXERRE

Tél : 03.86.52.63.55
Email : ad89@occe.coop
Site net : <https://ad89.occe.coop/>

Les permanences au bureau



HORAIRES DU SECRÉTARIAT (hors vacances scolaires)

Lundi/Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h15 à 12h et de 13h45 à 16h

L'animatrice pédagogique peut être présente sur rendez-vous et pendant les vacances scolaires hormis Noël, mais étant souvent en déplacement, veuillez appeler avant de passer dans nos locaux.



Le conseil d'administration

Membres du bureau

Président : Patrice SONNET. *Professeur des écoles retraité*

Vice-présidente : Agnès GATEAU. *Directrice et professeure des écoles - Élémentaire - Etigny*

Trésorier : Jean-François DELAVEAU. *Directeur et professeur des écoles - Élémentaire - Montacher- Villegardin*

Secrétaire : Catherine BARON. *Professeure des écoles retraitée*

Secrétaire adjointe : Elisabeth LELEU. *Professeure des écoles retraitée*

Membres du conseil d'administration

Cathy CORNEILLE. *Professeure des écoles - Élémentaire - Villefranche Saint Phal*

Sylvie GIBIER. *Directrice et professeure des écoles - Élémentaire Paul Verlaine - Migennes*

Julie JOING. *Professeure des écoles - Élémentaire - Serbonnes*

Aurore SICRE. *Directrice et professeure des écoles - Primaire - Voisines*

Christelle TRIPIER. *Directrice et professeure des écoles - Primaire - Chéu*

Afin de faciliter la gestion de la coopérative, les enseignants découvriront l'outil comptable et recevront les informations nécessaires au bon fonctionnement de la coopérative.

Descriptif :

- découvrir le tableur de comptabilité OCCE89 ;
- enregistrer des écritures ;
- faire un suivi des opérations grâce au relevé de compte ;
- gérer les régies d'avance ;
- gérer une caisse (mouvements espèces - banque) ;
- clôturer l'exercice comptable ;
- connaître la législation des coopératives scolaires ;
- l'assurance MAE-MAIF ;
- les pratiques commerciales réglementées ;
- les intervenants extérieurs ;
- les modalités de fonctionnement avec la banque ;
- l'utilisation du compte en ligne ;
- les dons de particuliers et d'entreprises ;
- Etc.

ATTENTION !

La formation est obligatoire pour les nouveaux mandataires.



CAHIER DE COMPTABILITÉ INFORMATISÉ & GESTION DE LA COOP



En visioconférence Zoom : Le matin de 9h30 à 12h **ou** l'après-midi de 14h à 16h30

Mercredi 18 novembre

Mercredi 2 décembre

En présentiel :

Mercredi 23 septembre de 13h30 à 16h30 **SECTEUR AVALLON** (lieu en fonction des demandes)

Mercredi 30 septembre de 9h à 12h à **AUXERRE** (lieu en fonction des demandes)

Mercredi 7 octobre de 13h30 à 16h30 **SECTEUR SENS** (lieu en fonction des demandes)

Sur demande - formation individualisée secteur Auxerre ou en visioconférence Zoom (y compris pendant les vacances scolaires).

Inscription auprès de l'OCCE 89



Gobelets réutilisables

Buvez éco-responsable avec l'OCCE 89 !

Et si on passait aux verres réutilisables ?

À l'occasion des **fêtes d'école ou rassemblements divers**, votre association départementale vous propose d'éviter les jetables polluants et d'opter pour des gobelets réutilisables.

Portez un toast aux couleurs et aux valeurs de votre coopérative !

Achetez-les pour les garder, les consigner ou les revendre ...

Gobelets réutilisables OCCE 89		
Quantité	Prix unitaire	Prix du lot
À l'unité	0,50 €	
50 exemplaires	0,40 €	20 €
100 exemplaires	0,35 €	35 €
250 exemplaires	0,32 €	80 €
500 exemplaires	0,30 €	150 €
+ frais de port (ou retrait à l'OCCE)		

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de votre association départementale !

Coup de pouce - Projets coopératifs



L'OCCE 89 permet aux coopératives d'obtenir un coup de pouce financier pour ses projets coopératifs.

Définition d'un projet coopératif :

- c'est le projet des élèves et de l'enseignant, où chacun s'implique à sa mesure (conception, préparation, organisation, communication, évaluation) en amont et en aval de son aboutissement ;
- les prises de décisions, les points d'étapes, les orientations, sont menés dans le cadre d'un conseil d'élèves (conseil de coopération), où les rôles sont répartis et tournants ;
- un projet coopératif a un début et une fin : **un bilan est réalisé à son terme.**

Il suffit de compléter **le dossier de demande d'aide** que vous trouverez sur notre site internet rubrique Animer - financements possibles - Coup de pouce.

Date limite de réception à l'OCCE 89 pour les projets coopératifs de l'année scolaire 2026-2027 : 1^{er} décembre 2026.

Matériel pédagogique en prêt

À l'OCCE à Auxerre

Jeux coopératifs

- 4 malles de jeux de plateau coopératifs cycles 1 (2 malles), 2 et 3
- 4 parachutes : 2 petits (12 poignées), 1 moyen (16 poignées) et 1 grand (20 poignées)
- 2 ballons géants Air Ball (2 malles 1 ballon)
- 3 crayons coopératifs (de 4 à 10 participants)
- La retraite du Capitaine (jeu coopératif cycle 3)

Malles autour de l'eau

- Malle pêche (Docs poissons + cannes à pêche + accessoires observations)
- Mission Polu Palo cycle 3 (jeu de l'oie de l'eau)
- Jeu de l'eau (à partir de 6 ans)



Malles autour des droits

- Malle de livres sur les droits de l'enfant, la citoyenneté et la tolérance cycles 2 et 3
 - + Astérix et le tour des Droits (jeu de l'oie à partir de 6 ans)
- Affiches sur la non-violence
- En avant vers la cité idéale (questions et défis à partir de 6 ans)
- Place de la loi (questions sur un parcours dans la vie et dans la ville à partir de 10 ans)



Pour les cycles 1 à 4

Kit pédagogique Cause des enfants « La mallette des droits de l'enfant »

Autres malles pédagogiques

- Malle poésie + supplément (activités proposées)
- Malle philo cycles 1 et 2 L'amitié (livres + éléments de mise en œuvre ateliers philo)
- Malle philo cycle 3 De la différence à l'égalité (livres + éléments de mise en œuvre ateliers philo)
- Malles Etamine cycles 1, 3 et 3 (livres réalisées par des enfants)
- Malle « Les émotions en maternelle » (livres + activités)
- Le kit « L'Atelier cinéma » (cycle 3 : les différentes étapes de création d'un film)
- Malle « THÉÂ »



Pour la GS et le cycle 2 :

NOUVEAU Kits pédagogiques « Porté disparu » des espèces menacées : Le grand Rhinolophe et La pie-grièche à tête rousse dès le CE1

Pour le cycle 3

Kit pédagogique ESS « Quand les élèves investissent la coopérative scolaire »

Pour les cycles 3 et 4 :

Kits pédagogiques « Porté disparu » des espèces menacées :

- Pie-grièche à tête rousse
- Grand Rhinolophe
- Ecrevisse à pattes blanches



Kit « Consom'acteur »

À la bibliothèque à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Jeux coopératifs

- 3 malles de jeux de plateau coopératifs cycles 1 (2 malles), 2 et 3
- 1 moyen parachute (16 poignées)
- 2 crayons coopératifs (de 4 à 10 participants)



Projets 2026 - 2027



THÉÂ * : Une action pour le développement de l'Éducation artistique et du théâtre à l'école. Cette année, la découverte des œuvres théâtrales contemporaines pour la jeunesse de **Sophie Merceron** avec des rencontres, avec l'auteure, entre les classes participantes et un partenariat avec des artistes locaux. **Projet aidé financièrement par l'OCCE 89.**
A partir de la GS jusqu'à la 3^{ème}.



ECOLE EN POÉSIE (Label) * : Il s'agit d'inviter toutes les classes désireuses de s'inscrire dans une dynamique de développement de la poésie, à mettre en valeur leurs initiatives et à les faire (re)connaître. **Interventions poétiques ponctuelles en classe durant l'année scolaire. Pour tous.**



CARTES POSTALES POÉTIQUES * : Ecrire et lire coopérativement autour de la poésie. Ce projet, en partenariat avec Le Printemps des poètes, s'inscrit dans une ambition forte : faire de la poésie contemporaine, une expérience vivante et partagée, au cœur de la classe et du collectif. **Dossier d'accompagnement pédagogique pour mener à bien le projet. Pour tous.**



DÉFI-MATHS COOPÉRATIF RÉGIONAL : Résolution de problèmes sous forme coopérative *de la GS à la 6^{ème}*. Réception des énoncés, travaux en classe suivant une méthodologie et mise en ligne des solutions.



CLASSES D'EAU : Les classes d'eau, comme modules d'éducation à la citoyenneté, participent à l'action publique de prévention pour la protection de l'eau. L'Agence de l'eau vous aide financièrement à sa mise en œuvre. **Projet aidé financièrement par l'Agence de l'eau. Accompagnement dans la mise en œuvre du projet (fiche ressources et idées d'activités en classe). Pour tous.**



JOUONS COOPÉRONS POUR LA CONSTRUCTION DE CHAMBRES D'HÔTES POUR INSECTES : Animation d'une demi-journée dont l'objectif est d'apprendre, de façon ludique, le plus possible d'informations sur les insectes au jardin et de construire, de manière coopérative, des « chambres d'hôtes pour insectes » que conservera l'école. *A partir du CE2 jusqu'au CM2.*
Nombre de classes limité !



PORTÉ DISPARU | Sensibiliser aux causes de déclin de la biodiversité * : Menez une enquête sur des espèces menacées pour sensibiliser les élèves au déclin de la biodiversité. Un kit pédagogique est proposé en téléchargement avec : un guide pédagogique et un dossier d'enquête par espèce menacée ou disponible à l'emprunt à l'OCCE à Auxerre. *Niveau de classe : GS, cycles 2, 3 et 4.*



ESS | Développer la citoyenneté * : Quand les élèves investissent la coopérative scolaire. 5 séquences pour faire vivre son parcours citoyen. Un kit pédagogique est proposé en téléchargement avec : un dossier enseignant, des fiches outils et un livret élève ou disponible à l'emprunt à l'OCCE à Auxerre. *Niveau de classe : cycle 3.*

* Actions nationales

Formations 2025 - 2026



METTRE EN ŒUVRE L'ACTION THÉÂ

Explorer et élaborer les champs d'éducation artistique qu'ouvre la saison 2026-2027 de Théâ, dont l'auteure associée sera Sophie Merceron. Rencontre avec l'auteure. Alternance de temps de pratique conduits par un artiste de la scène - théâtre ; d'exploration des textes ; de réflexion, d'appropriation de documents ressources.

Date : Mercredi 4 novembre 2026 à Dijon ou Fontaine d'Ouche (21) en présence de Sophie Merceron.

Inscription auprès de l'OCCE 89

LES DISPOSITIFS D'EDUCATION À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Découvrir la coopérative scolaire comme un outil au service du développement de la citoyenneté et de l'engagement des élèves ; concevoir, mettre en œuvre et explorer des situations d'apprentissage favorisant les interactions entre élèves (techniques d'animation + aide/entraide/tutorat/travail de groupes) ; mettre en place et faire vivre un conseil d'élèves au sein de la classe ; expérimenter des activités et jeux coopératifs.

Proposition pour 2 écoles (ou collectifs) sur 3 x 3h :

Apprendre en coopérant, coopérer pour apprendre (3h)

La mise en place de conseil d'élèves au sein de la classe (3h)

Activités et jeux coopératifs (3h)

Inscription au plan de formation continue DSDEN89 [Parcours 4](#)



LE THÉÂTRE COMME OUTIL DE COHÉSION DU GROUPE

Pratiquer des activités coopératives d'expression corporelle et théâtrale transférables en classe ; mettre en évidence la cohésion du groupe au travers de réalisations collectives ; démontrer que ces activités peuvent contribuer à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

Propositions pour des collectifs ≥ à 15 enseignants de cycle 1 et cycles 2-3 sur 9h (3h+6h) :

Recueil des attentes des participants/Débuter en pratiques théâtrales (3h)

Pratiques transférables en classe (6h)

Inscription au plan de formation continue DSDEN89 [Parcours 4](#)

FORMATION DES MANDATAIRES / GESTION DE LA COOPÉRATIVE



Afin de faciliter la gestion de la coopérative, les enseignants découvriront l'outil comptable et recevront les informations nécessaires au bon fonctionnement de la coopérative.

Formation ouverte à tous. En présentiel, en visioconférence Zoom et sur demande.

Dates : cf. page 5

Inscription auprès de l'OCCE 89

